

# EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## **SEANCE DU 9 Juin 2023**

**Nombre de conseillers  
élus** : 15

**Conseillers en fonction** :  
15

**Conseillers présents** : 11

**Procuration** : 3

**Date de la convocation** :  
01.06.2023

Sous la Présidence du Maire Jean COMBELLES,

**Membres Présents** :

Mmes BOLOT Hélène, BRUNDU-REMY Isabelle, COLLET  
Nicole, DAAB Sandra, LAUER Martine  
Mrs ANCIEN Stéphane, LECLAIRE Fabrice, RAJAONARISON  
Michel, SCHARFF Christophe, THOMAS Julian.

**Membres absents excusés** :

Mmes DECAMUS Sophie (procuration), HEITZ Daphné  
(procuration), M. FAVRE Christian (procuration),

**Membres absents** : MOSCATO Georges,

**Secrétaire de séance** : Nicole COLLET

### **Procès-verbal du conseil municipal du 14 avril 2023**

Monsieur le maire donne lecture du procès-verbal et demande s'il y a des observations, aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Puis Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour.

### **13-2023) ELECTION DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES**

Le Conseil Municipal de Vaux a désigné 3 délégués sénatoriaux pour la commune.

Ont été élus à l'unanimité avec 14 voix :

- COMBELLES Jean
- FAVRE Christian
- SCHARFF Christophe

### **14-2023) ELECTION DES SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES**

Le Conseil Municipal de Vaux a désigné 3 suppléants pour les élections sénatoriales.

Ont été élus à l'unanimité avec 14 voix :

- COLLET Nicole
- BRUNDU-REMY Isabelle
- BOLOT Hélène

### **15-2023) DEMANDE DE SUBVENTION « AMBITION MOSELLE 2020-2025 »**

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été décidé de créer un parking pour l'école, « Rue du Grand Châtel »,

De ce fait,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de solliciter une aide financière du département dans le cadre de l'aide à l'investissement des collectivités locales au titre d'« AMBITION MOSELLE 2020-2025 »

### **16-2023) RENOVATION DU GYMNASSE ALBERT CAMUS**

Des travaux de rénovation du gymnase au Collège Albert Camus de Moulins-les-Metz vont être réalisés pour une somme de 2 812 000euros HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de confier le projet de rénovation et d'autoriser la commune de Moulins-les-Metz à être maître d'ouvrage de l'opération.

### **17-2023) PARTICIPATION DE LA COMMUNE A LA SAREMM**

Ce point est reporté à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

### **18-2023) TARIFS DU PERISCOLAIRE POUR L'ANNEE 2023/2024**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider les modifications des tarifs du périscolaire communal qui sont revus à la hausse à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

*Voir nouveau tableau joint à la délibération.*

### **19-2023) AUTORISATION DE DEFENSE EN JUSTICE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Autorise le Maire à intenter au nom de la commune de Vaux des actions en justice ou de défendre les intérêts de la commune dans les actions intentées contre elle, que ce soit en demande ou en défense, en référé ou au fond, en première instance , en appel ou en cassation, quelle que soit la juridiction, pour tous litiges portant sur le recours par monsieur et Denis SCHAEFFER contestant la validité d'un arrêté pris par la commune pour la mise en place d'un sens unique d'une partie de la rue sur le Ruisseau à Vaux (Moselle)

Confie à Maître Grégory JUNG, avocat au Barreau de Metz, le soin de défendre les intérêts de la commune. »